

Ile-de-France Mobilités finance 1 815 places dans 3 nouveaux parcs relais

En octobre 2016, Valérie Pécresse, présidente de la Région et d'Ile-de-France Mobilités, annonçait les premières mesures pour la création de 10 000 nouvelles places de parcs relais aux abords des gares d'Ile-de-France. Avec la décision de la création de 1 815 places à Montereau, Etampes et Emerainville-Pontault-Combault, Ile-de-France Mobilités aura acté le financement de quelques 6 600 nouvelles places et est en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé de 10 000 places à 2020.

« Je me félicite que le plan 10 000 places de parkings avance à grands pas en Ile de France avec d'ores et déjà 6600 places lancées » **Valérie Pécresse** présidente de la Région et d'Ile-de-France Mobilités.

Les besoins ont été identifiés aux abords des gares situées principalement dans les zones 4 et 5 où les usagers du réseau ferré disposent de peu d'alternative à l'utilisation de la voiture particulière pour se rabattre à la gare. Aujourd'hui, 4 782 places ont été financées dans 17 gares dont Moret, Longueville, Bures sur Yvette, La Hacquinière, Saint-Germain... 3 nouvelles gares viennent s'ajouter à cette liste : Montereau, Etampes et Emerainville-Pontault-Combault pour 1 815 places.

Le total des places en cours de création est aujourd'hui de 6 597.

Les 3 nouveaux projets :

Parc relais d'Etampes (ligne C) :

Le projet consiste en la construction d'un Parc Relais d'une capacité de **487 places**, avec 39 places au sol et 448 places en ouvrage, dont places des places réservées aux PMR, covoiturage, véhicules électriques et 2 roues motorisées. Ce Parc Relais sera créé sur 3 demi-niveaux dont 1 enterré.

Ile-de-France Mobilités et la SNCF qui sera le maître d'ouvrage ont travaillé en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France qui a souhaité une insertion paysagère et un traitement architectural prenant en compte la proximité immédiate de la Tour de la Guinette (donjon du Château fort du Xème siècle), classée monument historique.

D'un coût de 6,6 M€ il est financé à 70% par Ile-de-France Mobilités (30 % par SNCF) et doit être mis en service en 2019. Il sera exploité par Eiffia.



Contacts presse

→ **Sébastien Mabile** : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info

→ **Hélène Duguet** : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info

Parc relais de Montereau (ligne R) :

Dans le cadre du réaménagement des abords de la gare réalisé sur les principes d'aménagements des nouvelles gares d'Ile-de-France (création de stations bus, de stationnement vélos, création d'un parvis...), Ile-de-France Mobilités avec la Communauté de communes du Pays de Montereau vont créer un parc relais de **890 places** avec des places réservées aux personnes à mobilité réduite, au covoiturage, aux véhicules électriques et aux deux roues motorisées.

Ce Parc Relais sera gratuit pour les usagers des transports et le stationnement aux abords sur la voirie réglementé.

Il doit être mis en service en 2019.

Le coût global de ce projet s'élève à 3,5 M€, dont 70% financé par Ile-de-France Mobilités et 30% par la communauté de communes du pays de Montereau.

Parc Relais d'Emerainville Pontault-Combault (ligne E)

La gare d'Emerainville Pontault-Combault desservie par la ligne E connaît une fréquentation de 8 300 entrants par jour. Ses abords vont être réaménagés sur les principes des nouvelles gares d'Ile-de-France : retraitement de l'accès principal à la gare en zone de rencontre ; réaménagement de la station de bus, la création d'une aire de dépose/reprise et d'une aire de taxis. Les 80 places de stationnement vélos en accès libre aux 3 accès seront complétées par une offre sécurisée Véligo.

Aujourd'hui seulement 180 places ont vocation à accueillir les usagers des transports alors que les besoins sont évalués à 400 places.

A sa mise en service début 2020, le nouveau Parc Relais de 9 demi-niveaux dont 1 enterré aura une capacité de 439 places dont des places réservées aux PMR, au covoiturage, aux véhicules électriques et aux 2 roues motorisées.

Le Parc Relais sera payant (40€ par mois), et le stationnement aux abords sur la voirie réglementé et limité à 2 heures. La construction et la gestion du Parc Relais seront confiées à Effia.

Le coût global de ce projet s'élève à 5,5 M€ HT, dont 70% est financé par Ile-de-France Mobilités et 30% par la commune de Pontault-Combault.



Insertion urbaine du futur Parc Relais

Contacts presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info

→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info